

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Chelsea a, à sa session tenue le 6 octobre 2020, adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1162-20

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE CROISSANCE POUR LES RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE DU CENTRE-VILLAGE LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE LOTISSEMENT, LORS DE L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION OU D'OCCUPATION POUR CHANGEMENT D'USAGE OU LORS DE L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX NON PRÉVU DANS LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS INITIAUX

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau du Directeur général et Secrétaire-trésorier, sis au 100, chemin Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

AVIS PUBLIC est aussi donnée que ce règlement a été approuvé par :

1. Le conseil municipal, le 6 octobre 2020

AVIS est en outre donné que le règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC ce 13^e jour du mois novembre 2020.

NOTICE OF PROMULGATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Municipality of Chelsea, at a sitting held October 6, 2020, adopted the following by-law:

BY-LAW NUMBER 1162-20

BY-LAW ESTABLISHING THE PAYMENT OF A GROWTH CONTRIBUTION FOR THE WASTEWATER AND POTABLE WATER NETWORKS OF THE CENTRE-VILLAGE WHEN ISSUING A CONSTRUCTION OR SUBDIVISION PERMIT, WHEN ISSUING A CERTIFICATE OF AUTHORIZATION OR OF OCCUPANCY FOR A CHANGE OF USE, OR WHEN ISSUING A CONNECTION PERMIT TO THE NETWORKS NOT PROVIDED FOR IN THE INITIAL CONSTRUCTION

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law is kept in the office of the Director general and Secretary-treasurer, located at 100 chemin Old Chelsea, Chelsea, Qc, J9B 1C1, and is available for consultation by any interested party, during normal business hours.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law has been approved by:

1. Municipal Council, October 6, 2020

NOTICE is further given that this by-law will come into effect according to the Law.

GIVEN AT CHELSEA, QUÉBEC, this 13th day of the month of November 2020.



Me John-David McFaul
Directeur général et Secrétaire-trésorier
Director general and Secretary-treasurer